

PV CG SUN
29 Avril 2004

♦ **Art. 20 bis.**

Marcelli : à propos de la proposition de M. Meyer Bisch. Pouvoir faire intervention sur substance des débats, peut-être pas ce que nous voulons... Surveiller ce que les élèves disent par tous les professeurs ne fera qu'envenimer la situation, surtout sur le banc de fond.... Marcelli propose que les professeurs responsables de chaque école assurent le respect de leurs élèves.

Prof Schwab : Si délégation se met à tenir des propos inadmissible et le prof responsable n'est pas présent... (cours à son collègue...) Il est impossible pour les professeurs de se décharger de tous les cours.

Bureau : si absent. Un prof doit délégué son pouvoir à un autre prof pour surveiller ses élèves.

Israel : problème d'interprétation diverse selon le professeur car il y a déjà eu plusieurs interprétations parmi les profs. En faveur de Marcelli.

Mauruzzi : problème= lors de l'adoption des résos, et non pas pendant le débat. Pour lui, diverses interprétations vont forcément amener conflit.

Moncada : en faveur de l'ancien amendement proposé par M. Meyer-Bisch.

Schwab : alors pourquoi pas donner les pleins pouvoirs aux bureaux ? Ainsi les professeurs seraient obligés de se plier.

Vote sur les deux propositions :

20 bis : Conseil Restreint : Conformément à l'art. 2 des statuts du Sun, l'AG doit contribuer à la formation des jeunes qu'attire l'espérance de paix et de progrès social, économique et culturel dans le monde. Les débats doivent viser à la meilleure compréhension possible des enjeux et controverses du monde contemporain. Ils ne peuvent se dérouler au détriment du respect des personnes, ni au mépris de la gravité des drames humains. Les professeurs assurent le contrôle de ce respect.

en faveur : 00 contre : 22 abstention : 4

20 bis modifié :

Ajout à la fin du paragraphe : les professeurs responsables de chaque école assurent le respect de leur propres élèves.

en faveur : 1 contre : 20 abstention : 5

Thèmes :

- Conflits et sécurité internationale
- Epidémies
- Ecologie et environnement
- Science et éthique

DROIT DE VOTE DU WEBMASTER

vote :

en faveur : 15 contre : 00 abstentions : 7

MODIFICATION DES HORAIRES DE L'AG

Raccourcir la pause de 30 minutes pour permettre aux écoles qui viennent de loin de partir plus tôt pour visiter les institutions genevoises.

en faveur : 7 contre : 10 abstentions : 4

Divers :

COMPTES

Acceptés à l'unanimité.

Commission convoquée pour enquêter sur les comptes 2001/2002 et 2002/2003.

Pour présenter un rapport au prochain CG et si jamais faire une proposition.

Inclure les comptes dans le PV Avec remarques.

DIVERS

Amendements aux points 1, 2, 3 et 6.

Président de séances

Irrégularités lors de l'élection des présidents de séance.

ELECTION DU COMITE EXECUTIF

Démissionnaires : Le bureau au complet

Candidats : David Schneiter au poste de Secrétaire Général, Benoît Gros au poste de Président et Reto Suter à celui de Vice-Président

Elus par acclamation

Alvaro Cosi, l'actuel trésorier prendra sa décision ou non de reconduire son poste pour une année d'ici au 15 août 2004.